L'« immigration » dans l'histoire de la France. Analyse critique du discours sur la fondation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Takeshi Chujo
Université de la Ville d'Osaka

Résumé : À partir de deux rapports officiels sur la fondation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, nous discutons la notion de l'« immigration » dans l'histoire de la France. Cet article, qui suit la méthodologie de l'Analyse critique du discours, montre que la définition de l'« immigration » n'est pas uniforme mais fluide. D'après sa pratique sociale discursive, la discussion sur l'« immigration » peut entraîner des problèmes de stigmatisation d'individus ou de groupes sociaux, surtout lorsqu'elle prend en compte la question de l'intégration.

Mots-clés : immigration, intégration, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, analyse critique du discours.

1 Introduction et questions de recherches

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI), ouverte le 10 octobre 2007 à Paris, est une des premières tentatives pour la mémorisation de l'immigration en France. Comment est-ce que l'immigration se situe dans l'histoire ? Dans cet article, nous allons étudier la notion d'« immigration » en analysant le discours à l'œuvre dans deux rapports officiels, trois documents au total, publiés avant son ouverture. Cette contribution a pour but de discuter de la signification sociale, politique ou historique de ce musée, en tant qu'établissement national. À travers les discussions sur la fondation de la CNHI, nous pouvons observer une certaine évolution de la perception de l'« immigration ». Il est donc nécessaire d'interpréter ce mot en fonction du contexte discursif. Ces discussions sur la politique, c'est-à-dire la société finalement, sont d'autant plus importantes sur la question de l'immigration qu'elles se sont déroulées au niveau public afin d'établir un musée national, et leur influence pourrait être négative

car elles touchent à l'exclusion sociale en même temps qu'à ses phénomènes corollaires de discrimination, de racisme, de chauvinisme ou de nationalisme.

L'article donnera aussi l'occasion de reconsidérer l'« immigration » en France, conçue souvent comme une partie de la culture ou de l'histoire françaises ; il nous semble que ceci est important pour les enseignants de français.

Commençons par préciser quelle est la définition publique de l'immigration. Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, l'immigration est un « phénomène désignant des mouvements de population d'un territoire vers un autre. Somme théorique, à un moment donné, des flux d'immigrés et des "stocks" de personnes immigrées depuis un temps déterminé sur le territoire ». Notons qu'une note est attachée à cette définition : « La notion de "population issue de l'immigration" est d'un emploi aussi courant que délicat. On peut cependant considérer que près d'un cinquième de la population de nationalité française résidant en France est "issu de l'immigration" depuis un siècle. » Avec les mots « stocks » et « délicat », ces définitions deviendront tout à l'heure un des points importants de cet article : qu'est-ce que c'est l'immigration ou l'immigré ? Il faudra aussi s'attarder sur le fait que ce dernier est défini par cet organisme comme « personne née étrangère à l'étranger et entrée en France en cette qualité en vue de s'établir sur le territoire français de façon durable », et que cette définition ne touche pas la notion de personne « issue de l'immigration ».

Nous donnons ensuite un aperçu de l'histoire de la CNHI. En 1990, l'Association pour un musée de l'Immigration a été créée à l'initiative d'historiens et de militants associatifs. En 2001, le Premier ministre Lionel Jospin a officiellement chargé Driss El Yazami, délégué général de l'association Génériques et vice-président de la Ligue des droits de l'Homme, et Rémi Schwartz, maître de requêtes au Conseil d'État et professeur à l'université de Versailles Saint-Quentin, d'examiner la forme que pourrait revêtir un tel lieu. Sous le Président Jacques Chirac, le projet de la CNHI a été relancé dans le cadre du Comité interministériel d'intégration du 10 avril 2003. Finalement, le projet a été officiellement lancé le 8 juillet 2004 par le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin.

Il y a donc plusieurs étapes de fondation jusqu'à l'ouverture en 2007. Nous examinerons alors la notion de l'« immigration » en nous référant à trois textes de deux années différentes (2001 et 2004), et posons les trois questions de recherches ci-dessous.

1. Quelles formations discursives sont-elles associées à l'« immigration » en France ?
2. Quelles stratégies discursives sont-elles associées à la normalisation de l'« immigration » ?
3. Quelle influence aura cette normalisation, c'est-à-dire la mémorisation nationale, de l'« immigration » ?

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

2 Cadre méthodologique

La méthodologie de cet article est basée sur l'approche de l'Analyse critique du discours (*Critical Discourse Analysis*) qui s'intéresse au rapport entre le changement social et le discours. Dans cette approche, le discours est un élément des pratiques sociales qui constitue les autres éléments et, en tant que tel, tout à la fois forme et est formé par celles-ci (Chouliaraki & Fairclough, 1999 : 3). Cette perspective suppose que la question sociale est aussi celle du discours. Le discours est donc considéré comme utilisation de la langue, communication de croyances et interaction dans une situation sociale, chacune de ces trois dimensions étant reliée aux deux autres (Fairclough & Wodak, 1997 : 2). L'analyse du discours est donc ici de ne pas analyser le discours comme substantiel, mais comme socialement construit. Alors, le discours constitue des situations, des objets de connaissance, des identités sociales et des relations entre le peuple et des groupes du peuple. Il est aussi constituant au sens où il maintient et reproduit le statut social tout en contribuant à transformer celui-ci (Fairclough, Mulderrig & Wodak, 2011 : 358).

Comme ce point de vue considère le discours comme pratique sociale, il est nécessaire d'analyser le discours par rapport au contexte. Concrètement, le discours se situe toujours socialement, spatialement, temporellement et au niveau intertextuel. Le contexte n'existe pas dans la réalité objective, mais il est l'ensemble des représentations cognitives que les participants discursifs voient le monde. Dans ce sens, le contexte est donc une connaissance subjective et il contribue à construire le sens dans le discours en y étant maintenu. Bref, l'Analyse critique du discours concerne principalement la communication, la construction, par le discours, de la connaissance sociale et politique, et la persuasion et la manipulation linguistiques. Ce processus se fonde sur le système cognitif des agents sociaux interactifs (Hart, 2011 : 1).

Nous citerons et analyserons le discours, dans cet article, en présentant le sens qui pourrait lui être attribué dans son contexte. En d'autres mots, nous proposons une réflexion sur la cognition sociale discursive ; comment le discours influencerait-il la société ? Par cette attitude méthodologique, le mot « immigration » n'a évidemment pas un sens unique ou fixe. Comme le projet de la CNHI s'accompagne nécessairement d'une entreprise de la définition de l'« immigration », nous devons analyser l'idéologie de ce mot. À partir de cette analyse, nous pourrons appréhender l'« immigration » en France et critiquer les discours qui concernent sa cognition sociale. Comme Van Dijk (1995 : 244-247) l'indique, l'idéologie qui est cognitive et sociale contrôle le discours. En d'autres mots, la construction du sens du discours, lors de sa production ou de sa compréhension, est susceptible d'incorporer des opinions idéologiques.

Dans cet article, nous nous rapprochons des discussions de Van Dijk (1987, 1991, 1992, 1993) qui examine le rapport entre le discours et le racisme, y compris la xénophobie et l'antisémitisme. Ces discussions sont fondées sur le rôle du discours dans les médias. Nous pensons que la définition de l'« immigration » s'accompagne de la catégorisation ou plutôt de la substantialisation de cette dernière et par conséquent elle peut désigner et stigmatiser des parties déterminées de la population comme « immigrées » en marge de la société.

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

Reisigi et Wodak (2009 : 93-95), qui ont analysé le discours discriminatoire, proposent cinq questions ou stratégies analytiques : 1. Comment les personnes sont-elles linguistiquement nommées et désignées (stratégie de la nomination et de l'indication, qui divise le groupe en celui de l'extérieur et celui de l'intérieur) ? 2. Quelles caractéristiques et qualités sont-elles attribuées à ces personnes (stratégie des caractéristiques descriptives, qui étiquettent l'agent social positivement ou négativement) ? 3. Quels types d'arguments sont-ils utilisés pour justifier ou légitimer l'exclusion, la discrimination, l'oppression ou l'exploitation de l'autre (stratégie de l'argumentation justifiante, qui justifie l'attribut de l'agent social) ? 4. Ces nominations, attributions et arguments sont exprimés de quel point de vue (stratégie de l'expression du point de vue, qui situe la position du participant discursif) ? 5. Les énonciations respectives dans le discours sont-elles articulées explicitement ? Sont-elles intensifiées ou mitigées (stratégie de l'intensification et de la mitigation) ? Nous analyserons le discours en fonction de ces cinq stratégies.

3 Corpus

L'objectif de cet article est d'illustrer le processus de la formation discursive et la substantialisation de l'« immigration » en citant trois textes, extraits de deux rapports officiels, dont une lettre. Comme dit plus haut, ces textes ont été publiés respectivement en 2001 et 2004.

Le premier texte est un des premiers rapports qui examinent concrètement au niveau public le projet de la CNHI. En 2001, la Mission de réflexion sur la création d'un lieu culturel dédié à l'histoire et au rôle de l'immigration en France a publié un rapport qui a été remis au Premier ministre le 22 novembre. Ce rapport, intitulé *Pour la création d'un Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration*, a été écrit par Driss El Yazami et Rémi Schwartz avec la collaboration de Philippe Bernard, journaliste, Nicolas Georges, conservateur du patrimoine, Olivier Rousselle, directeur du Fonds d'action sociale, Patrick Weil, directeur de recherche au CNRS, et Laurence Canal, secrétariat-coordination. Dans sa première partie, « Le concept », on parle de l'immigration en France et de son rôle social en lançant dix slogans, appelés « dix messages ».

En juillet 2004, un rapport intitulé *Mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration*, au nom de Jacques Toubon, responsable de cette mission, a été publié et remis au Premier ministre. Comme il est paru au moment où la fondation de la CNHI a été publiquement annoncée, il est une des sources importantes pour vérifier le but de ce musée. Nous citerons deux textes de ce rapport. D'abord, au commencement de celui-ci, une lettre de Jean-Pierre Raffarin à Jacques Toubon est insérée, et elle explique la mission de la création du musée. C'est la lettre du Premier ministre, datée du 10 mars 2003, qui demande à Jacques Toubon de conclure les discussions sur la création de la CNHI. Et puis, comme troisième texte, à la suite de cette lettre, il y a un article de Jacques Toubon, appelé « La place des immigrés dans la construction de la France », qui parle de l'objectif du musée. Nous pourrions dire qu'entre ces deux textes il y a un rapport étroit. Autrement dit, l'article de Jacques Toubon est la réponse à la lettre de Jean-Pierre Raffarin.

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

4 Analyse

4.1 Rapport de 2001

Voici les dix slogans du Rapport de 2001 (El Yazami & Schwartz, 2001 : 9-10) :

1. Le phénomène de la migration est universel, permanent, facteur de progrès et d'enrichissement des sociétés.
2. La France a toujours attiré les étrangers. Depuis 150 ans, elle est une grande terre d'immigration, la principale en Europe.
3. L'histoire de l'immigration en France est une composante de l'histoire nationale.
4. Les immigrés ont, de tout temps, contribué à la culture, à l'économie, à la défense du pays.
5. L'intégration des étrangers sans considération de leur origine est l'une des particularités du modèle français d'intégration.
6. L'immigration, qu'elle soit provoquée par des motifs économiques ou politiques, est un processus douloureux, difficile, complexe qui met en jeu à la fois l'émigrant et la société d'accueil.
7. L'histoire de l'immigration en France n'est pas un « long fleuve tranquille ». Elle se caractérise par l'alternance de générosité et de repli.
8. L'immigration constitue l'un des éléments qui déterminent la nature et la qualité des liens diplomatiques, culturels et économiques, qu'entretient la France avec les pays d'origine des migrants.
9. L'analyse de l'histoire migratoire de la France et des processus actuels d'intégration suppose une référence à son histoire coloniale.
10. La politique française en matière d'immigration est aujourd'hui de plus en plus intégrée à l'espace Schengen et à l'Union européenne ; elle s'intègre dans un système migratoire désormais mondialisé.

Selon la première stratégie de l'analyse mentionnée ci-dessus comme Stratégie de la nomination et de l'indication, il y a deux types de groupe qui se confrontent. C'est d'une part la « migration », les « étrangers », l'« immigration », les « immigrés », les « migrants », et l'« histoire migratoire », d'autre part la « France », l'« histoire nationale », le « pays », la « politique française », la « société d'accueil », l'« espace Schengen » et l'« Union européenne ». Ceci est l'opposition entre les groupes de l'extérieur, l'« immigration », et de l'intérieur, la « France ». Nous la vérifions par exemple dans le troisième slogan et dans l'expression comme « La France a toujours attiré les étrangers » et « La politique française en matière d'immigration ». Selon la deuxième stratégie, celle des caractéristiques descriptives, nous pouvons trouver ici la caractérisation positive ou négative des groupes de l'extérieur. La première est dans les expressions

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

suivantes qui définissent positivement ces groupes ; « facteur de progrès et d'enrichissement des sociétés », « attiré », « contribué », « phases de générosité » et la dernière, la caractérisation négative de ces groupes, se voit dans les mots suivant : « processus douloureux, difficile, complexe », « (phases de) repli » et « histoire coloniale ». Ces slogans se présentent donc plutôt positivement. Par contre, nous pourrons dire, selon la troisième stratégie, l'argumentation justifiante, que ces slogans justifient la position de l'immigration qui a « contribué », mais aussi de la France, en tant que « pays d'accueil », qui a sa « générosité ». Bien qu'ils admettent des aspects négatifs, ces slogans s'expriment plutôt avec la perspective du pays d'accueil. Selon la quatrième stratégie, l'expression du point de vue, nous trouvons ici deux sujets : la contribution de l'immigration, comme « composante de l'histoire nationale » et l'importance de la politique de l'intégration, comme « particularités du modèle français d'intégration ». Ceci est vérifié par la cinquième stratégie, l'intensification et la mitigation. Par exemple, les expressions comme « La France a "toujours" attiré », « une "grande" terre d'immigration », « Les immigrés ont, "de tout temps", contribué » et « l'intégration des étrangers "sans considération" de leur origine » l'explicitent.

Nous résumons ces dix slogans en six thèmes.

1. L'immigration est un phénomène universel qui enrichit la société.
2. La France a positivement accueilli l'immigration depuis longtemps.
3. L'immigration en France compose l'histoire nationale, a contribué au pays et détermine le lien entre la France et les pays d'origine des migrants.
4. L'immigration en France a son histoire douloureuse et faite de replis sur elle-même, et concerne l'histoire coloniale.
5. La France, en tant que pays d'accueil, a une politique de l'intégration qui est particulière et ne considère pas l'origine de l'immigration.
6. La politique française de l'immigration est intégrée en Europe.

Le premier slogan est une des prémisses du projet du musée, qui prouve que l'immigration n'est pas un phénomène à l'échelle nationale mais universel. Cette discussion est importante, car elle juge positivement le regard de la France, un pays d'accueil, envers l'immigration par rapport aux autre pays. Par conséquent, l'image de la France accueillante et sa politique d'intégration sont mises en avant. Par contre, on mentionne aussi que l'histoire de l'immigration n'a pas toujours été généreuse et qu'elle est liée à l'histoire coloniale. On reconnaît ici que l'immigration en France a connu des épreuves et a rapport au colonialisme ; ces deux points deviendront plus tard un élément analytique important.

Nous pouvons donc dire que l'immigration en France se caractérise dans ce rapport à la fois par sa contribution et par l'application d'une politique de l'immigration, l'intégration dans ce cas, qui l'a accueillie plutôt positivement. Cette politique est particulièrement appréciée dans le dernier slogan qui concerne son succès au niveau

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

européen. Il est pourtant douteux que l'intégration ne considère pas l'origine, parce qu'on discute du lien déterminant entre la France et les pays d'origine. C'est une contradiction qui pourra être développée sous la forme de la question suivante : comment l'immigration se rapporte-t-elle à l'intégration ?

4.2 Rapport de 2004

4.2.1 Lettre de Mission

Cette lettre de mission, signée par Jean-Pierre Raffarin, est insérée au début du rapport de 2004, et nous en citons les cinq premiers paragraphes ainsi que le dix-septième, sur dix-neuf paragraphes au total (Toubon, 2004 : 5-7).

> La nation française s'est progressivement construite sur le rassemblement et le brassage d'individus venant de tous horizons réunis au sein d'une communauté de citoyens.
>
> La modèle républicain d'intégration « à la française » est aujourd'hui à la recherche d'un nouveau souffle.
>
> En effet, divers événements survenus au cours de ces dernières années attestent d'une tentation communautariste, fondée sur le repli identitaire, à rebours de notre conception de la société civique et politique. D'autres comportements illustrent, eux, des formes d'intolérance, des attitudes discriminatoires toutes aussi incompatibles avec notre ambition démocratique.
>
> Seul un projet d'envergure nationale, soutenu par une volonté politique inscrite dans la durée peut utilement contribuer à ressouder la cohésion nationale. C'est là la perspective d'une politique publique d'intégration telle que j'entends la conduire.
>
> La reconnaissance de l'apport des étrangers à la construction de la France doit y jouer un rôle important. Elle a revêtu jusqu'à maintenant la dimension héroïque et solennelle des hommages rendus aux militaires qui ont combattu dans les armées françaises. Les générations actuelles expriment de nouvelles attentes. Et l'ensemble des Français ont besoin de connaître et de s'approprier ce qui constitue l'essentiel du projet républicain, à la lumière de ses succès comme de ses hésitations […].
>
> La vocation première de ce futur centre de ressources sera de faire évoluer les regards et les mentalités au sujet des phénomènes migratoires, aussi bien du point de vue des arrivants et de leur proche descendance que de la société d'accueil. À travers la définition de ce projet, c'est « une certaine idée » de la France et de la République qui est en jeu. C'est notamment un signe important qui sera adressé à ces générations de Français issus de l'immigration, en particulier les générations les plus récentes qui se trouvent parfois en situation de déshérence identitaire.

Selon la première stratégie, on confirme d'abord comme faisant partie du groupe de l'extérieur des « événements », une « tentation communautariste », des « formes

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

d'intolérance », des « attitudes discriminatoires », des « étrangers », des « phénomènes migratoires », des « arrivants », « leur proche descendance », les « Français issus de l'immigration » et les « générations les plus récentes », et le groupe de l'intérieur qui se confronte au premier et qui est défini par des expressions comme la « nation française », le « modèle républicain d'intégration "à la française" », « notre conception de la société civique et politique », « notre ambition démocratique », la « cohésion nationale », la « politique publique d'intégration », la « France », l'« ensemble des Français », l'« essentiel du projet républicain », la « société d'accueil » et la « République ». Dans cette lettre, on insiste beaucoup sur les menaces qui pèsent sur le groupe de l'intérieur. Les expressions, « nouveau souffle », « repli identitaire », « à rebours de », « incompatibles », « ressouder », « déshérence identitaire » l'attestent. Nous vérifions les expressions qui justifient les mesures contre ces menaces, selon la troisième et la cinquième stratégies : « "divers" événements survenus », « "toutes aussi" incompatibles », « "Seul" un projet d'envergure nationale », « c'est "une certaine idée" de la France » et « "en particulier" les générations les plus récentes ». D'ailleurs, une phrase dans le cinquième paragraphe, « l'ensemble des Français ont besoin de connaître et de s'approprier ce qui constitue l'essentiel du projet républicain » est surtout un discours justifiant, puisque l'expression « l'ensemble des Français » suppose l'existence de qui n'est pas d'origine française, c'est-à-dire qu'elle se raconte en même temps de deux points de vue, celui du groupe de l'extérieur et celui de l'intérieur. Nous trouvons donc deux sujets dans cette lettre : la France souffre d'« événements » et a besoin d'une nouvelle politique de l'intégration pour la « cohésion nationale ». Cette politique concerne l'immigration, ou plutôt « [sa] proche descendance » et les « générations plus récentes » qui font du « repli identitaire » et sont « en situation de déshérence identitaire ».

Nous résumons ainsi les cinq thèmes de cette lettre :

1. La politique de l'intégration doit changer.

2. Il y a des événements et des comportements qui sont incompatibles avec la société française, et qui menacent la cohésion nationale.

3. La reconnaissance de la contribution des immigrés est particulièrement importante pour les générations actuelles.

4. Le musée de l'Immigration a pour but de changer les regards et les mentalités au sujet de l'immigration.

5. Ceci concerne aussi les générations de Français issus de l'immigration.

Par rapport au rapport de 2001, on y trouve principalement trois différences. Premièrement, cette lettre ne met pas en avant que la France est un pays d'accueil important. Deuxièmement, elle touche explicitement à l'« apport » défensif des « étrangers ». Certes, le rapport de 2001 parlait pareillement de ce point, avec les mots « défense du pays », mais ici il est mentionné plus concrètement en utilisant les expressions suivantes : « hommages rendus aux militaires » et « armées françaises ». Finalement,

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

l'expression « l'histoire de l'immigration » n'est pas employée, même dans les paragraphes qui ne sont pas cités ci-dessus. La phrase du premier paragraphe, « le rassemblement et le brassage d'individus venant de tous horizons », est d'ailleurs euphémique et abstraite. Comme nous le résumons ci-dessus dans les deux premiers points, cette lettre insiste sur la politique de l'intégration, un phénomène qui est en marge de la société française. La preuve, c'est qu'il y a plusieurs expressions dans cette lettre qui expriment des valeurs de la France : « une communauté de citoyens », « la société civique », « notre ambition démocratique » et « une certaine idée », cette dernière nous rappellerait l'expression fameuse de Charles de Gaulle. En d'autres mots, on relève ici l'existence de problèmes qui sont contraires à ces valeurs.

Ensuite, cette lettre discute de questions récentes plutôt que de l'histoire passée. Il va de soi que la politique de l'intégration est en cours et le but du musée qui a l'intention de « faire évoluer les regards et les mentalités » est aussi une tentative actuelle. En outre, en utilisant les expressions « Français issus de l'immigration » et « les générations les plus récentes », on considère l'immigration comme des descendants plutôt que comme des arrivants. Nous remarquons ainsi que la tendance principale de cette lettre est de présenter la question de l'immigration comme un problème contemporain qui aurait été provoqué par le « communautarisme » ou la « déchéance identitaire ».

4.2.2 Place des immigrés

Cet article, signé par Jacques Toubon, se compose de trois pages et huit paragraphes. Nous en citons le premier paragraphe, la première moitié du deuxième paragraphe et le dernier paragraphe qui parlent de l'histoire de l'immigration et de l'objectif du musée (Toubon, 2004 : 9, 11).

> Aux origines de la France, on ne connaît pas de « peuple premier ». Sur le territoire de notre pays se sont installées des populations qui ont, peu à peu, constitué la civilisation française. Depuis le début du XIX^{e} siècle, la France, constituée en nation par la Révolution et l'Empire, a été un grand pays d'accueil et d'immigration. Ce processus continu, caractéristique de notre pays en Europe, n'a été ni constant, ni homogène, mais a contribué de manière déterminante à la construction de la Nation. Cependant, les histoires individuelles ou collectives des immigrés, leurs trajectoires et leurs destinées ont souvent été ignorées par l'Histoire, quand elles ne se sont pas effacées des mémoires.
>
> Cette nécessaire reconnaissance de la place des populations immigrées dans le destin de la République doit aider chaque Français à porter un regard véridique sur l'identité de la France d'aujourd'hui, et permettre de réconcilier les multiples composantes de la Nation autour des valeurs qui font sa force [...].
>
> Dans l'Europe de 2004, le lancement du musée de l'Histoire et des cultures de l'immigration en France prendra une dimension politique et culturelle considérable. Ce projet constituera pour tous les citoyens français et pour tous ceux qui vivent en France un instrument de connaissance, de tolérance

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

> et d'intégration, de nature à renforcer la cohésion nationale d'un pays dont l'identité est faite plus que jamais de tradition, d'ouverture et de diversité.

Cet article insiste sur la France qui est un « grand pays d'accueil et d'immigration ». Cette expression se rapproche de celle du rapport de 2001. La « France » ou la « nation » comme groupe de l'intérieur est caractérisée par la « civilisation française » et la « cohésion nationale ». L'« immigration » et les « populations immigrées » se situent comme groupe de l'extérieur, mais on ne trouve guère la catégorisation négative des agents sociaux comme dans les deux textes précédents. De même, il n'y a pas d'arguments qui parlent négativement de ces agents sociaux ni ne justifient cette catégorisation. Par contre, nous remarquons l'opposition entre les « histoires individuelles ou collectives des immigrés » et l'« Histoire », une opposition qui pourrait toucher à un des motifs de la fondation de la CNHI ; les premières y ont « cependant » « souvent été ignorées » par cette dernière. Bref, l'histoire de la France ne s'est pas composée avec l'histoire des immigrés. Ceci pourrait être le motif de la fondation du musée de l'Immigration et un de ses objectifs. En fait, comme on parle des « histoires individuelles », la plupart des collections de la CNHI consiste en affaires personnelles.

À part cette opposition, l'article met plutôt en valeur le rôle de la France et du musée à l'égard de l'immigration. Par exemple, la France « a été un "grand" pays d'accueil et d'immigration », la reconnaissance de l'immigration, c'est-à-dire le musée de l'Immigration, peut « aider chaque Français à porter un regard "véridique" sur l'identité de la France », le projet du musée « prendra une dimension politique et culturelle "considérable" » et la France est « un pays dont l'identité est faite "plus que jamais" de tradition, d'ouverture et de diversité ».

Nous résumons donc ainsi les quatre thèmes de cet article :

1. La France a son histoire de l'immigration.
2. L'objectif du musée de l'Immigration est de situer les histoires des immigrés dans l'histoire nationale.
3. La reconnaissance de l'immigration contribuera à changer le regard des Français sur l'identité nationale.
4. Le musée est un instrument de connaissance, de tolérance et d'intégration, de nature à renforcer la cohésion nationale.

Au premier abord, cet article ne promeut que le projet de la CNHI en appréciant la France qui est un « grand » pays d'accueil. Nous pouvons pourtant l'interpréter comme un texte qui parle de questions actuelles, car il demande aux Français de changer leur regard sur l'identité de la France « d'aujourd'hui » et le musée est un instrument d'« intégration » en renforçant « la cohésion nationale ». Ces discussions supposent sûrement qu'il y ait des questions qui doivent changer le regard sur les immigrés et qu'il soit nécessaire d'avoir une nouvelle politique de l'intégration, parce que la « cohésion » n'est pas suffisante en France. D'ailleurs, l'opposition de deux expressions entre « tous les citoyens français » et « tous ceux qui vivent en France » se traduit par celle de ces deux catégories qui s'excluent parfois.

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

5 Résumé de l'analyse

À partir des analyses de ces trois textes, nous pouvons examiner la notion de l'« immigration » selon les deux premières questions de recherches mentionnées ci-dessus. Dans le rapport de 2001, l'« immigration » est pour la France une composante de l'histoire nationale et elle contribue à la construction du pays. En même temps, la France l'a historiquement et positivement accueillie et, pour cela, elle a une politique de l'immigration, celle de l'intégration, qui est effective et avancée en Europe. Par contre, l'histoire de l'immigration est parfois douloureuse et a un rapport avec le colonialisme. Il y a donc quatre sujets liés à l'« immigration » :

1. La composante de l'histoire de la France.
2. La contribution à la construction de la France.
3. La politique de l'intégration, qui fonctionne.
4. Le colonialisme.

Dans la lettre de Jean-Pierre Raffarin, l'« immigration » se raconte dans un contexte de révision de la politique de l'intégration, qui fait face à des « événements ». Le rôle du musée de l'Immigration est de ressouder la cohésion nationale et de changer les regards des Français, surtout des générations actuelles, sur l'immigration. Enfin, on parle plutôt de la descendance de l'« immigration ». Il y a, comme dans le rapport de 2001, quatre sujets liés à l'« immigration », mais ils sont différents :

1. La politique de l'intégration, qui ne fonctionne pas.
2. La cohésion nationale.
3. Les regards des Français d'aujourd'hui.
4. La question des descendants des immigrés.

Dans l'article de Jacques Toubon, l'« immigration » se situe dans l'histoire de la France à partir de son origine et le rôle du musée est de l'y situer. À travers cette tentative nationale, le regard des Français sur l'identité nationale va changer. Finalement, le Musée de l'immigration est un endroit d'intégration qui renforce la cohésion nationale. Il y a, de nouveau, quatre sujets dans ce texte qui sont liés à l'« immigration » :

1. L'histoire de la France.
2. L'identité nationale.
3. Le musée comme instrument d'intégration.
4. La cohésion sociale.

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

Cette transition d'un texte à l'autre peut s'expliquer par les différences contextuelles entre les discussions. Le document de 2004 mentionne des aspects politiques en supposant que l'état actuel sur la question de l'immigration se rapporte à celle de l'identité ou de la cohésion nationale. Il présente manifestement un but politique plutôt que scientifique pour la fondation de la CNHI.

Quel est le résultat de ces discussions ? Nous pouvons par exemple renvoyer au site internet de la CNHI. Dans une page, intitulée « Le projet », on y explique le rôle du musée. En résumant, nous pouvons y trouver les sujets suivants : la CNHI est d'abord un endroit de « cohésion » nationale. Ensuite, elle contribue à la « reconnaissance » de l'« intégration » des immigrés et de leur « place » dans l'« Histoire », et aussi à l'évolution des « regards » sur l'immigration. Enfin, le phénomène de l'immigration y est présenté comme « indissociable de la construction de la France ». Les mots « cohésion », « reconnaissance », « intégration », « Histoire », « regards » et « construction », sont les reflets des discussions successives des rapports de 2001 et 2004.

6 Conclusion

Les notions autour du mot « immigration » ne sont pas fixes mais fluides, et ce phénomène reçoit un sens en fonction du contexte. Il change tout le temps, même dans des discussions, comme nous l'avons vu, qui ont un objectif commun, la fondation du Musée de l'immigration.

Par conséquent, nous pouvons poser qu'il existe des problématiques autour de la pratique discursive du mot « immigration », d'autant plus que ces discussions ont été faites au niveau public, pour la fondation d'un établissement national, c'est-à-dire qu'elles pourraient influencer la politique et la société. En fait, nous avons remarqué dans ces rapports la trace des questions politiques sur l'« intégration » et la « cohésion nationale ». Il est indubitable que celles-ci nous rappellent des problèmes actuels. Les expressions, « ressouder » et « renforcer la cohésion nationale », supposent une société qui n'est pas « cohérente ». D'ailleurs, l'« intégration » suppose naturellement des personnes qui ne sont pas intégrées à la société française. Comme nous l'avons vu dans la lettre de Jean-Pierre Raffarin, la discussion pour le Musée de l'immigration souligne plutôt la question de leurs descendants.

Le rapport de 2004 est plus influent là-dessus par rapport à celui de 2001. Or il a été signé par des hommes politiques, y compris le Premier ministre, contrairement au premier qui avait été écrit par des personnes membres du secteur associatif et des chercheurs. Les discussions de rapport de 2004 touchent effectivement et plus concrètement des questions politiques. Nous pourrons donc considérer qu'elles reflètent l'attitude du gouvernement de cette époque, un gouvernement de droite ; il est aussi important de rappeler que le rapport de 2001 a été publié à l'initiative d'un gouvernement socialiste. Malgré des points communs au niveau discursif entre ces deux documents, nous ne devons pas négliger cette différence contextuelle lorsque nous analysons les cognitions sociales de leur discours.

Nous mettons donc en lumière trois points en guise de conclusion. Le premier point concerne la notion de l'« immigration » et c'est la question principale de cet article :

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

pouvons-nous assimiler la question de l'histoire de l'immigration à celle de l'intégration de l'immigration ? Sans définir l'immigration, on ne peut pas discuter de son intégration. En fait, l'« immigration » dans les discussions autour de la fondation de la CNHI ne signifie pas toujours les personnes qui ont immigré, alors que l'intégration est une notion politique qui suppose des gens venus du dehors de la société. Ces deux sujets, l'immigration et l'intégration, se rapprochent apparemment, mais il nous semble difficile de traiter globalement ces sujets sans définition précise et stable de l'immigration et de l'objet de l'intégration.

D'ailleurs, si nous débrouillons ce problème, nous ne pouvons pas ignorer la question suivante, comme deuxième point : qu'est-ce que l'intégration ? Concrètement, à quoi les immigrés ou plutôt leurs descendants doivent-ils s'intégrer ? La notion d'« intégration » est susceptible d'aider à stigmatiser les personnes qui sont désignées comme « immigrés » ou « Français issus de l'immigration ».

Nous posons finalement le dernier point, qui concerne les « regards » sur l'immigration. Comme nous l'avons vu, la CNHI est un endroit de la « reconnaissance » de l'histoire de l'immigration. Pourtant, qui la reconnaît dans ce cas-là ? En d'autres mots, par qui ces « regards » sont-ils portés ? C'est la question du sujet de ces discussions et l'objectif de la CNHI s'adresse certainement aux « Français », autrement dit ceux qui ne sont pas immigrés. Comme l'immigration est un phénomène interactif entre le pays ou la région d'accueil et celui de l'émigration, son histoire devrait se raconter réciproquement dans le cas de la France du moins. Puisque l'immigration en France s'est déroulée en grande partie à la demande économique du gouvernement et des industriels, elle a été politiquement développée. En d'autres mots, nous ne pouvons pas parler uniquement de l'immigration depuis la France comme pays d'accueil, mais il faut aussi porter le regard sur les personnes qui ont fait venir les immigrés en se demandant pourquoi et comment elles les ont accueillis. Le projet de la CNHI nous donne ainsi l'occasion de reconsidérer l'immigration dans l'histoire de la France en se demandant pour qui est cette histoire.

Références

Chouliaraki L. & Fairclough N. (1999). *Discourse in Late Modernity – Rethinking Critical Discourse Analysis*. Edinburgh, Edinburgh University Press.

Cité nationale de l'histoire de l'immigration : (21 avril 2016).

El Yazami D. & Schwartz R. (2001). *Pour la création d'un Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration*, Mission de réflexion sur la création d'un lieu culturel dédié à l'histoire et au rôle de l'immigration en France.

Fairclough N., Mulderrig J. & Wodak R. (2011). « Critical Discourse Analysis », *in* Van Dijk T. (dir.), *Discourse Studies : A Multidisciplinary Introduction, 2nd ed., Discourse as Social Interaction*. London, Sage, 357-378.

Fairclough N. & Wodak R. (1997). « Critical Discourse Analysis », *in* Van Dijk T. (dir.), *Discourse Studies : A Multidisciplinary Introduction, vol. 2, Discourse as Social Interaction*. London, Sage, 258-284.

Hart C. (2011). *Critical Discourse Studies in Context and Cognition*. John Benjamins Publishing Company.

Haut Conseil à l'Intégration : (21 avril 2016).

Reisigi M. & Wodak R. (2009). « The discourse-historical approach (DHA) », *in* Wodak R. & Meyer M. (dir.), *Methods for Critical Discourse Analysis*. Sage, 87-121.

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334

Toubon J. (2004). *Mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration*. Paris, La Documentation française.

Van Dijk T. A. (1987). *Communicating Racism : Ethnic Prejudice in Thought and Talk*. London, Sage.

Van Dijk T. A. (1991). *Racism and the Press*. London, Routledge.

Van Dijk T. A. (1992). « Discourse and the denial of racism », *Discourse and Society*, vol. 3(1), 87-118.

Van Dijk T. A. (1993). *Elite discourse and racism*. London, Sage.

Van Dijk T. A. (1995). « Discourse semantics and ideology », *Discourse & Society*,vol. 6(2), London, Sage, 243-289.

Published in : Graziani, Jean-François ; Nishiyama, Noriyuki (dir.) (2016), *Le Japon, acteur de la Francophonie. Enjeux intérieurs, enjeux extérieurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813002334, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813002334